

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 02 mars 2015

Date convocation : 16/02/2015

Excusés - Absents : /.

1-Achat module type « algéco » : Est exposé l'opportunité pour la commune d'acquérir des modules de type « Algéco » d'occasion, issus d'un chantier tout proche, pour la somme de 4 628.56 € TTC, cela permettrait d'installer provisoirement une salle d'activité et de réunion, d'une superficie de 40 m² environ, pour les associations de la commune.

Après avoir décidé d'acheter 3 modules, il est décidé de leur emplacement : route de Marsal à côté de l'atelier municipal. Des travaux de terrassement, d'implantation, de raccordement et d'aménagement de l'accès, étant nécessaires, il y a lieu d'effectuer une ouverture de crédits de 10 000€ avant le vote du budget 2015. Accord à l'unanimité.

2- Cache-containers : L'aménagement des points de collecte des containers d'ordures ménagères et des déchets secs est projeté depuis plusieurs mois, en effet certains containers se renversent quand souffle un vent fort, pour d'autres c'est leur emplacement qui est peu esthétique pour le village, etc.

Gérard DOUZIECH a fait une étude pour mettre en place un bardage en bois permettant de cacher et de cacher ces containers. A cet effet, il présente plusieurs devis Malgouyres, Vedel, Escaffre, Bois du Ségala, Gédibois. A l'unanimité, la solution planches rabotées 2 faces + visseries inox est retenue, auprès des établissements MALGOUYRES à Moulares pour la somme de 4 209.83 € TTC. Les agents techniques effectueront la mise en place de ces matériaux.

3- Questions diverses :

***Recensement 2014 :** Le dernier recensement de la population a eu lieu en début d'année 2014, ainsi les chiffres issus de cette collecte sont les suivants : population municipale 523, population comptée à part 12, soit une population totale de 535 habitants. Ce chiffre est toujours en légère progression.

***Instruction demande d'autorisation d'urbanisme :** à compter du 01 juillet 2015 la DDT n'assurera plus l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. La communauté de communes, la 3CS, propose une mutualisation des moyens en mettant un service à la disposition des communes membres à compter du 01 mai 2015. Cette mutualisation aurait un coût par demande d'autorisation instruite. Une évaluation du coût par année et par commune a été réalisée, pour Tanus le coût serait d'environ 2 000 €, en se basant sur une moyenne entre les années 2011 à 2014. Accord de principe.

***Comité de la Foire :** Il souhaite ouvrir au public l'exposition « la Cabano' » à la demande. Pour cela, le Comité demande quelles sont les règles de sécurité à mettre en œuvre.

Madame le Maire précise, que l'entreprise « Terre et Lac » qui a posé les panneaux photovoltaïques, a intégré dans la toiture un système de désenfumage, validé par le SDIS, puisqu'également validé au foirail d'Albi.

Concernant la dénomination de cet espace qui n'est pas un « musée » au sens propre du mot, et selon Mme Boudou-Ourliac, attachée de Conservation au Conseil Général, lors de sa visite il y a 2 ou 3 ans, avait bien spécifié que le terme « musée » ne peut s'appliquer que lorsque les objets sont tous d'une même période bien déterminée. Ce qui n'est pas le cas, La Cabano, exposant du matériel ou mobilier d'années diverses. Cet espace est donc appelé « salle d'exposition »

Concernant le classement des E.R.P (Etablissement Recevant du Public) établi par le SDIS (organisme de référence pour les communes), cet espace est classé de type « T » salles d'exposition où le seuil maximum de personnes autorisées est de 100. Ceci entraîne de fait le classement en 5^{ème} catégorie. Les établissements de type T et de 5^{ème} catégorie, n'ont pas besoin de visite de sécurité.

Cependant, depuis la modification du foirail et selon les préconisations du SDIS, comme cela a été abordé dans la convention de mise à disposition de cet espace, le Conseil Municipal préconise la mise en place de consignes de sécurité lors des manifestations que sont les grillades du mois d'août, le WE de la fête et lors de la foire du Ségala.

Suite à un entretien téléphonique avec Francis Assié, responsable du pôle patrimoine, nous avons évoqué d'augmenter les consignes de sécurité :

- ❖ La commune mettra un 2^{ème} extincteur en permanence (il y en a un déjà depuis le début de l'utilisation du foirail)

- ❖ La commune mettra 3 détecteurs de fumée.
- ❖ Le Comité de la Foire doit mettre les BAES (Blocs Autonomes Electriques de Sécurité) au-dessus des portails.
- ❖ Mettre une affiche indiquant que le défibrillateur est disponible à l'entrée extérieure de la mairie.

***Nettoyage ancienne RN 88 :** Rappel des dépôts sauvages de déchets le long de l'ancienne RN 88 en allant vers le Pont de Tanus. Deux « déposeurs - pollueurs », suite à la réception d'un courrier de la mairie, sont venus ramasser leurs débris. Parallèlement une journée nettoyage a été organisée avec les agents du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vaur, les agents techniques de la commune et des conseillers municipaux. Plus de 80 pneus ont été sortis du talus, ainsi que toutes sortes de déchets : ferrailles, bidons plastiques, etc.

C'est pour préserver le ruisseau de la Gasquié et mettre un terme à ces dépôts que ce nettoyage a été réalisé. Madame le Maire remercie les agents du SMBVV, de la commune et les élus qui ont prêté main forte, pour cette dure journée.

Il est rappelé que la déchetterie de la Croix de Mille est ouverte plusieurs jours par semaine, son accès est gratuit pour les habitants du territoire.

***Semaine du cyclotourisme du mois d'août 2015 :** les réunions se succèdent, pour la mise en place de cette manifestation, auxquelles assistent les représentants du Comité des Fêtes, Philippe Marié (délégué sécurité Routière), Gérard Douziech et Rolande AZAM.

Madame le Maire demande qui sera disponible pour prêter main forte le 02 août : Françoise Emeriaud, Michel et Joëlle Kostiw, Martine Dufossé, Damien Mercadier, Rolande Azam, Philippe Marié, Gérard Douziech.

***Travaux peinture église :** Les paroissiens ont demandé que soit organisée une nouvelle réunion avec les représentants de la collectivité et M. Tarroux, le peintre. Entre temps l'entreprise Tarroux est venue pour reprendre les endroits où la peinture s'écaille.

Les agents techniques quant à eux, peignent la sacristie.

***Exposition 1914/1918 de 2014 :** nous avons obtenu une subvention de 500 € du Conseil Général pour l'organisation de cette petite exposition. Cela est très encourageant pour les années à venir. Les bénévoles passionnées sont déjà au travail !

***FAVIL 2015 :** il est demandé à chacun de signaler les besoins de leur secteur ou besoin qui leur a été signalé afin d'établir un devis, car le SIVOM va prochainement lancer la consultation pour le marché de travaux 2015.

***Elections départementales :** organisation de la tenue du bureau de vote des 22 et 29 mars prochain pour les élections départementales.

La séance est levée à 23h00

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM

